



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU CALVADOS

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 12 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de l'arrêté du plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF)

mercredi 19 juin 2013

Michel Lalande, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, signera l'arrêté du plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) le mercredi 19 juin 2013 à 12 heures dans les salons de l'Hôtel de la Préfecture, place Gambetta à Caen.

Cette signature intervient au moment où la synthèse des assises régionales pour l'avenir de la forêt et du bois vient d'être présentée.

Ce plan pluriannuel régional de développement forestier s'insère bien dans les conclusions de ces assises régionales, en mettant l'accent sur la mobilisation d'une ressource bois qui existe en Basse-Normandie mais qui n'est pas exploitée.

Ce plan identifie les massifs insuffisamment exploités pouvant contribuer à une mobilisation de volumes supplémentaires de bois ; analyser les freins pour répondre à une demande potentielle et à des marchés porteurs.

Cette démarche a donné lieu à une vaste concertation associant l'ensemble des acteurs de la filière : producteurs, transformateurs, gestionnaires. Elle se traduit par la signature de l'arrêté du PPRDF dans le cadre de la commission régionale de la forêt et des produits forestiers qui se tiendra le 19 juin 2013.

La presse est invitée à cette signature.